



Interview trimestrielle

Faisons connaissance avec une personnalité de notre village...

Aujourd'hui

François Genoud

ou

L'engagement à tous les niveaux

Il est statistiquement impossible que vous n'ayez jamais entendu le nom de « François Genoud »... Il est présent à tous les fronts !

Son temps est partagé inégalement entre trois principales occupations :

Primo, il est marié et papa de trois fillettes de 4 ans ½, 3 ans et 8 mois.

Il prépare très bien les biberons de la petite dernière quand cela s'avère nécessaire et joue volontiers avec les aînées lorsque ses autres occupations lui en laissent le temps...

Il offre aussi à son épouse 3 jours « en duo » hors de nos frontières chaque année (et plein d'autres petits services que je ne citerai pas dans ce journal.)

Secundo, il exerce **à plein temps** la profession de maître professionnel de français et enseigne notre langue aux apprentis de commerce à l'Ecole professionnelle commerciale de Fribourg. Pour en arriver là, François Genoud a fréquenté « les Lettres » de l'Université de Fribourg durant un peu plus de 5 ans afin d'obtenir la licence et le diplôme de maître de gymnase.

Tertio, il fonctionne en tant que Syndic de notre village depuis le 1^{er} janvier 2005 en remplacement de Jean-François Vionnet et s'occupe du dicastère de l'Administration, du Développement et de la Sécurité. Il avait déjà à charge, en tant que Conseiller communal, le Développement et la Sécurité depuis juillet 2003.

Notre jeune Syndic a donc fort à faire pour gérer au mieux ces activités riches et variées.

Vous vous demandez peut-être pourquoi il a décidé de s'installer dès novembre 2001 à Granges... Eh bien tout simplement par attachement à la région ; Monsieur Genoud, originaire de Châtel-St-Denis, a habité Attalens durant 18 ans et son épouse est originaire de notre village !

Faisons donc connaissance avec cet homme dévoué au bien de la commune.





Granges a une population de 690 habitants environ et se développe de plus en plus ; combien d'heures par semaine portez-vous la casquette de «Syndic » ?

« C'est difficile à chiffrer; environ 8 heures, y compris la séance du Conseil. »

Quelles sont vos différentes tâches au service de la commune ?

« - L'administration de la commune, dont je supervise le secrétariat et qui regroupe le contrôle des habitants, diverses correspondances, les procès-verbaux des séances, les impôts, etc... Tous ces travaux sont exécutés par notre secrétaire Nathalie Longchamp.

- Le développement, qui consiste à promouvoir le domaine constructible du village et de la zone industrielle.

- Et la sécurité, dossier que nous sommes actuellement en train d'étudier ; nous disposons d'un crédit d'étude de 40'000.— pour tenter de résoudre les problèmes de sécurité auxquels nous sommes confrontés en traversant le village.

La difficulté réside essentiellement dans le fait que Granges se trouve sur une route secondaire et que la vitesse limite de 50 km/h doit être respectée sur 1,5 km, ce qui est exceptionnel dans la région.

Cet important projet sera présenté publiquement lors de l'Assemblée de décembre et j'invite chaque habitant à nous y rejoindre ! »

Vous avez succédé à M. Jean-François Vionnet début 2005 en cours de législature : Etiez-vous prêt à ce nouveau défi ?

« Non. Absolument pas. Car je n'étais au Conseil communal que depuis 1 an et demi. J'ai été très surpris que l'on me sollicite pour la succession de Jean-François.

C'était pour moi un nouveau défi à relever et à partir du moment où j'ai accepté, il était clair pour moi que j'allais m'efforcer avec détermination de gérer les dossiers, les problèmes et cette nouvelle responsabilité avec beaucoup d'application et de lucidité. Je suis d'ailleurs très fier de représenter la commune. »

Est-il important que la famille vous suive dans ce choix ? Et n'est-ce pas trop lui demander ?

« C'est très important, bien sûr, que mon épouse me soutienne dans ce choix. C'est parfois difficile de concilier le tout, nous en sommes conscients. Nous profitons surtout des vacances pour nous retrouver. »

(Ndlr. Monsieur Genoud bénéficie de toutes les vacances scolaires !)

Quels sont aujourd'hui vos objectifs politiques en ce qui concerne le développement de notre commune (habitations, industrie, agriculture) ?

« En ce qui concerne les constructions de nouvelles habitations, nous nous efforçons de garder un développement maîtrisé ; mais la pénurie de terrains à bâtir se faisant sentir, nous allons peut-être faire une demande au canton pour une extension partielle dans le but de répondre à la demande de futurs nouveaux habitants.

Quant à la zone industrielle, il reste quelques possibilités d'extension ; mais ce n'est pas une priorité.

Nous estimons judicieux et nécessaire de conserver le quota agricole actuel. »

Est-ce que vous envisagez à moyen terme une fusion avec une ou d'autres commune(s) ?

« Non. Une étude de faisabilité a été faite début 2000 pour la fusion des communes d'Attalens, de Granges et de Bossonnens. Les trois communes ont refusé ; en 2004, la question s'est reposée et là encore il y a eu refus. Donc à moyen terme, une fusion est fortement improbable. »

Quelles sont les préoccupations actuelles les plus importantes du Conseil ? (Finances ? développement ? autre ?)

« Tout d'abord, il nous semble important de pouvoir répondre à la demande de personnes désireuses de s'établir à Granges, alors qu'il n'y a bientôt plus de terrain à bâtir.



Ensuite, notre petite commune a passé de classe 4 en classe 3 début 2005 ; ce qui signifie pour nous une augmentation des charges liées au canton de quelque 150'000.-- !

(Ndlr. Il n'y a dans le district de la Veveyse que deux communes en classe 3 : Châtel-St-Denis et Granges/Veveyse. Toutes les autres sont en classe 4, 5 ou 6... Et plus on s'approche de la classe 1, plus on a de charges liées au canton)

Et puis, les travaux du nouvel abri PC vont débiter avant la fin de l'année ; nous espérons que cette construction se fera dans les meilleures conditions.

Enfin, le dossier de la sécurité dont je vous ai déjà parlé. »

Etes-vous déjà en train d'analyser le plan directeur en vue de sa modification ?

« Non. Le nouveau plan directeur (révision du Plan d'Aménagement Local, PAL) doit être soumis au canton entre 2009 et 2011. Ce sont donc les conseillers de la prochaine législature qui se pencheront sur ce dossier. »

(Ndlr. Prochaine législature = 2006)

Quel est le pourcentage de population qui participe aux assemblées communales ?

« Très peu... Il y a, en moyenne, entre 20 et 30 personnes qui y assistent. »

De plus en plus de gens se désintéressent de la chose politique, déçus par de vaines promesses faites lors de campagnes électorales et accaparés par d'autres soucis d'ordre professionnel, financier ou familial... Que faudrait-il faire pour leur redonner confiance et les motiver ?

« La population doit prendre conscience que si elle se désintéresse de la chose politique, la commune risque de perdre petit à petit de son indépendance. Dans un cas extrême, une commune sans autorités serait mise sous tutelle de l'Etat.

Par ailleurs, nous aimerions, en nous engageant, obtenir davantage de soutien et de reconnaissance de la population et de l'Etat ; cette fonction implique en effet aujourd'hui de plus en plus de connaissances, de responsabilités, de tâches ingrates et cela peut éveiller un sentiment d'appréhension chez certain(e)s et faire renoncer définitivement d'autres. »

Est-ce que le vote par correspondance répond à votre attente ?

« Oui, je crois que le citoyen l'apprécie : un peu plus de 50% de la population de Granges vote de cette manière. »

La sécurité fait partie de votre dicastère ; Ne pourrait-on pas mettre en valeur les chemins pédestres existants et inciter les habitants à utiliser les transports publics notamment en facilitant l'accès à la halte de Granges-Veveyse ? (Accès à pied, à vélo, avec les poussettes, ainsi que pour les handicapés)

(Ndlr. Les trains circulent régulièrement tous les jours, y compris les samedis et dimanches, ce qui n'est pas le cas des bus TPF qui desservent le village uniquement du lundi au vendredi, jours fériés exceptés, et aux heures d'affluence seulement.)

« C'est un peu compliqué, car le passage piétonnier actuel traverse 3 propriétés différentes dont une partie sur Bossonnens. Le mettre en valeur impliquerait un coût élevé, des négociations avec les propriétaires et notre commune voisine et il s'en suivrait également des frais d'entretien réguliers. La question reste ouverte. Nous n'excluons pas un jour de faire un pas dans ce sens si la population y est intéressée. »

Comment expliquer qu'il n'existe pas de passage sécurisé pour les piétons à la hauteur de l'arrêt de bus de « La Cuvigne » en descendant sur Palézieux pour rejoindre le trottoir ? Que devraient faire les habitants des quartiers situés dans ce périmètre pour l'obtenir ?

« R i e n, malheureusement... C'est inutile. A partir du moment où le service des ponts et chaussées cantonal a estimé ce passage injustifié, *(Ndlr. Pas assez de personnes qui traversent par rapport au nombre de voitures qui passent à cet endroit)* le dossier a été classé. Impossible de revenir là-dessus. Par contre, si le projet que nous préparons pour améliorer la sécurité de la



traversée du village est accepté, la configuration de la route et de ses abords sera modifiée afin de remédier au danger de ce tronçon. »

Si vous aviez le pouvoir de changer radicalement quelque chose dans notre commune, que changeriez-vous ?

« Le comportement de quelques citoyens qui ne respectent pas le règlement des constructions en vigueur et qui nous obligent à engager des procédures. Quelle perte d'énergie et de temps il résulte de ces agissements peu scrupuleux ! Le Conseil est pourtant très ouvert à toute discussion ! »

Est-ce dans vos projets de vous présenter un jour au Grand Conseil ?

Si oui, sous quelle couleur ?

« En toute franchise, ce n'est pas dans mes projets pour l'instant. Quant à « ma couleur politique », je suis prêt à en parler à quiconque me le demandera ! »

Sur un plan plus personnel, avez-vous encore du temps à consacrer à un hobby et quel est-il ?

« J'ai peu de temps... J'aime beaucoup la lecture, le tennis et jouer aux cartes... Mais le peu de temps libre qu'il me reste aujourd'hui, je le mets surtout au profit de la famille. »

Qu'allez-vous faire pendant les vacances d'été ? Partez-vous ?

« En été, nous restons à la maison et nous profitons de cet endroit reposant pour nous retrouver en famille et entre amis. Nous partons en automne pour la Tunisie et j'ai visité le Mexique à Pâques ! »

Lorsque l'on est Syndic, arrive-t-on à débrancher totalement la « prise politique » pendant les vacances ?

« Partiellement pendant trois semaines en été, durant lesquelles il n'y a pas de séance du Conseil... Je continue cependant à recevoir des téléphones de privés pour toutes sortes de questions. »

Que diriez-vous à une personne qui hésiterait à s'installer à Granges ?

« Granges est un joli village situé dans un cadre bucolique, tranquille et pastoral ; la vue y est magnifique ; le taux d'imposition est favorable et il est hors de question pour le moment de l'augmenter ; l'ambiance villageoise y est très agréable ; enfin, nous sommes proches des axes autoroutiers et ferroviaires.

Pour l'entier de la population actuelle, je tiens à ajouter qu'au sein du Conseil, l'atmosphère de travail est saine, qu'il y règne une bonne ambiance et une franche solidarité; grâce à cela, les dossiers sont traités de manière productive et nous mettons tout en œuvre pour satisfaire les uns et les autres. »

Et pour conclure, serez-vous des nôtres à la Fête sur L'Alpage les 2 et 3 septembre prochains, Monsieur Genoud ?

« Bien sûr ! C'est toujours avec plaisir que je partage de bons moments de détente à la Fête sur l'Alpage avec la population de Granges ! Je serai donc des vôtres samedi. »

Je remercie Monsieur François Genoud pour l'humour et la simplicité avec laquelle il a accepté de répondre à ces quelques questions. Encore une heure amputée sur son temps de vacances et mise au profit de la collectivité...